Informations de base

1995/2236(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Problèmes de développement et interventions structurelles Objectif 1 en Italie. Rapport **Subject** 4.70.03 Initiatives communautaires, cadres communautaires d'appui **Zone géographique** Italie	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	REGI Politique régionale	PODESTÀ Guido (UPE)	07/05/1996
	Commission pour avis	**Rapporteur(e) pour avis**	**Date de nomination**
	AGRI Agriculture et développement rural		
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/07/1994	Publication du document de base non-législatif	31994D0629	
31/01/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/11/1996	Vote en commission		Résumé
26/11/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0405/1996	
17/02/1997	Débat en plénière		
18/02/1997	Fin de la procédure au Parlement		
17/03/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2236(COS)

Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	REGI/4/07043

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B4-0592/1995	19/07/1995	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0405/1996 JO C 033 03.02.1997, p. 0022	26/11/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0039/1997 JO C 085 17.03.1997, p. 0020-0034	18/02/1997	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EU	Document de base non législatif	31994D0629 JO L 250 26.09.1994, p. 0021	29/07/1994	
EU	Document annexé à la procédure	31994D1008 JO L 382 31.12.1994, p. 0027	14/12/1994	
EU	Document annexé à la procédure	31994D1013 JO L 382 31.12.1994, p. 0045	16/12/1994	

Problèmes de développement et interventions structurelles Objectif 1 en Italie. Rapport

1995/2236(COS) - 18/02/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Guido PODESTA (UPE, I) sur les interventions structurelles en Italie, le Parlement européen constate que pour la période 1994-1999, seuls 21,9% des crédits affectés à l'objectif 1 de la politique régionale ont été engagés et 10,5% des paiements effectués, et que la situation est également préoccupante pour les objectifs 2 (26,2% et 7,6%) et 5b (8,6% et 2,1%). Rappelant que la situation socio-économique des régions italiennes (objectif 1, en particulier) continue d'exiger l'intervention des instruments structurels communautaires, il demande une simplification du cadre législatif trop complexe et l'amélioration des structures administratives italiennes qui ne sont pas adaptées. Il juge notamment indispensable la coordination horizontale entre les différents secteurs des administrations nationales et régionales mais aussi la coordination verticale entre le gouvernement, les régions, les organismes locaux et les interlocuteurs sociaux Il souhaite que les ressources non utilisées soient réorientées vers les opérations en cours; en cas de sous-utilisation constante, il demande au gouvernement italien de désigner d'autres agences publiques susceptibles de reprendre sous leur responsabilité la mise en oeuvre des programmes. Il demande également l'amélioration de la qualité de la programmation et de juge indispensable de faire participer préalablement tous les acteurs privés et publics concernés. La partenariat doit donc être renforcé de manière à intégrer les agents économiques et sociaux dans le processus de mise en oeuvre des interventions communautaire dès la phase de programmation. Enfin, il attire une nouvelle fois l'attention sur les problèmes propres aux régions concernées par l'objectif 5b (zones montagneuses) avec les préjudices qui en résultent pour l'environnement en général.